



Commune de Ritzing

Séance du 29 Avril 2016

L'an deux mille seize, le 29 du mois d'Avril se sont réunis en séance publique et ordinaire les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués sous la présidence Patrick HEIN, Maire de Ritzing.

Etaient présents : Sylvain BETTEMBOURG, Carole CHASSARD, Laurent FRESSONNET, Christelle MAUJEAN, Elisabeth MONSEL-REDLINGER, NIEDERCORN Armand, Gilles PICAUDE.

Absent: Jérôme LENNINGER, Marie-Michelle WEITER, Pierre STREMLER.

Nr 23-2016 : Travaux supplémentaire pour le projet de réhabilitation de la Mairie-Ecole

Le maire informe le Conseil Municipal que le cabinet d'architecture AEE de Nilvange Maitre d'œuvre du projet, après avoir effectué les premiers relevés dans le bâtiment Mairie-Ecole, a constaté que la toiture de l'école présente des fuites, et que ce même bâtiment doit être muni d'une sortie de secours.

Le nouveau montant des travaux s'élève à 107 258,00€ HT contre 95 000,00€ HT initialement prévu donc plus 12.9% ce qui fait une augmentation de 12 258,00€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces travaux supplémentaires, et autorise le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Nr 24-2016 : Avenant au Marché : Réhabilitation et accessibilité Mairie-Ecole

Le Maire informe le conseil ; vu la délibération N°23-2016 (Délibération prise sur les travaux supplémentaires) des travaux à effectuer sur la toiture de l'école et la création d'une issue de secours dans la salle de classe, le cabinet d'architecture AEE de Nilvange propose l'avenant figurant au tableau ci-dessous:

Lot	Montant du Marché initial	Montant Avenant	Nouveau Montant	Taux
Travaux	95.000,00€ HT	12.258,00€HT	107.258,00€ HT	'+12,9%
Maîtrise d'œuvre	13.775,00€ HT	1.777,41€ HT	15.552,41€ HT	'+12,9%

Le Conseil Municipale après en avoir délibéré accepte et autorise le Maire à signer le dit avenant et toutes pièces s'y rapportant.



Commune de Ritzing

Nr 25-2016: Acceptation de l'ADP projet Mairie-Ecole

Le Maire présente l'APD (avant-projet définitif) proposé par le Maître d'œuvre le cabinet d'architecture AEE de Nilvange concernant la réhabilitation de la Mairie-Ecole d'un montant de 107.258,00€ HT.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal accepte celui-ci et autorise le Maire à le signer, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Nr 26-2016 : Demande de concours du Département dans le cadre AMITER

Vu la délibération 10-2015 du 05 Février 2015 (Délibération portant sur la mise en place du projet), vu la délibération 23-2016 du 29 avril 2016 (Délibération sur les travaux supplémentaires), vu la délibération du 24-2016 du 29 Avril 2016 (Délibération de l'avenant), vu la délibération 25-2016 du 29 Avril 2016 (Délibération acceptation de l'APD).

Le Maire présente le dossier de demande de subventions AMITER mis en place par le Conseil Départemental de la Moselle. Le projet de Réaménagement de l'ensemble Mairie-Ecole étant éligible à cette subvention le Conseil Municipal autorise le Maire à faire cette demande et à signer ce dossier ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Nr 27-2016 : Demande de subvention : Fond de Soutien à l'investissement public local

Le Maire présente le dossier de demande de subvention : Dispositif d'appui à l'investissement local enveloppe n°1 << Accompagnement des grands projets d'investissement >> mise en place par l'Etat. Notre projet de réhabilitation de l'ensemble Mairie-Ecole en l'occurrence la mise aux normes pour les PMR et l'isolation du bâtiment, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le dossier de demande de subvention et toutes pièces s'y rapportant.

Nr 28-2016 : Acquisition de mobilier de bureau

Le Maire présente le devis d'Usine Bureau d'un montant de 771,53 € HT pour l'achat d'une armoire ainsi que d'un siège de bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cet achat et autorise le maire à signer le bon de commande.

Nr 29-2016 : Subvention

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 100,00€ à La Croix Bleue.



Commune de Ritzing

Nr 30-2016 : Nouveau plan de financement Projet Mairie-Ecole

Après en avoir délibéré le conseil Municipal Décide à l'unanimité d'approuver le nouveau plan de financement ci-après :

Montant total des travaux :	122.810,41€ HT
DETR, 23.25% :	28.556,00€
Subvention exceptionnelle, 11.40% :	14.000,00€
Subvention FSIL, 18.32% :	22.500,00€
Subvention Amiter, 23.51% :	28.877,20€
Fonds Propres ou emprunt, 23.51% :	28.877,20€